

croire que les pêcheurs se servent souvent d'une maille de trop petite dimension. Quelques-uns des plus intelligents sont du même avis, et donnent maintenant des ordres pour des filets à mailles plus larges, jusqu'à 33 à la verge, même. Mais il ne serait pas sage évidemment, dans l'intérêt des pêcheurs, de les gêner en quoi que ce soit à ce sujet. Dans certaines circonstances il pourrait devenir nécessaire d'employer une autre maille afin d'épargner le jeune hareng. Depuis longtemps on a adopté ce moyen dans le cas du saumon, mais il serait difficile de justifier l'imposition d'une maille plus grande dans le seul but d'augmenter les profits immédiats des pêcheurs. Ce sont eux qui, à la longue, doivent être les meilleurs juges de la maille qui leur est plus profitable d'employer; et (sauf la protection des pêcheries) il ne peut y avoir de raison pour l'intervention de la législature.

"Il y a encore une autre raison qui milite contre toute intervention dans cette question. Un filet de coton, lorsqu'il sort de la fabrique, a la maille plus large que quand il a été mis à l'eau. La maille se rétrécit chaque fois que le filet est employé. La grosse ficelle se retire plus que la ficelle fine, et le fil de qualité inférieur plus que celui dont la qualité est bonne. Le filet du poids de 20 lbs, et de 32 mailles à la verge; celui de 16 lbs, et de 33 mailles à la verge; celui de 14 lbs, avec 34 mailles, et enfin celui de 13 lbs, avec 35 mailles à la verge, se rétrécissent à l'eau de telle sorte que leurs mailles arrivent à peu près à la même grandeur, ou à environ 36 mailles à la verge. Un pêcheur ignorant ce fait, et commandant un filet en fil assez gros, ou employant un fabricant qui lui ferait un article de qualité inférieure pourrait, sans s'en douter, se rendre coupable d'une infraction à la loi.

"Ce fait est d'une telle importance que beaucoup des témoins qui ont recommandé la réglementation de la grandeur de la maille, demandent l'application de la même loi dans les fabriques. Les fabricants, en général, ne s'y opposeraient pas, parce que la confection d'un filet à larges mailles leur est plus facile et les paie mieux que si les mailles sont plus étroites. Nous croyons, cependant, que le gouvernement de Sa Majesté hésiterait à établir un département spécial pour l'examen de tous les filets confectionnés dans chaque atelier".

Les filets en usage aujourd'hui (1889) dans la Grande-Bretagne sont faits de fil de coton, la maille a 2 pouces et quelquefois $2\frac{1}{4}$ pouces; ils ont 360 mailles de hauteur et 20 brasses de longueur, non montés. Un câble de têtère simple, en chanvre de manille d'environ $2\frac{1}{4}$ pouces (fabriqué expressément pour cet objet et qui n'est pas sujet à se mêler), court tout le long du filet, qui y est suspendu par de fortes attaches disposées de manière à laisser un espace de 5 pouces entre le filet et le câble. On place à chaque attache ou lien alternatif avant de les attacher au câble de tête, une pièce de liège ronde percée d'un trou pour y passer l'attache. Ces pièces de liège font flotter le câble de têtère vers la surface de l'eau, tandis que la partie inférieure du filet est entraînée vers le fond par des poids de pierre espacés de façon à ce qu'il y en ait 5 par chaque filet.

Avant de sortir du port les filets sont soigneusement disposés dans la cale du bateau, sous l'écoutille, le câble de tête est placé à quelque distance en arrière des poids de pierre empilés directement l'un sur l'autre, les filets proprement dits occupant l'espace intermédiaire, et des bouées, de peau de mouton ou de chien, sont attachées par des liens de 3 brasses de longueur sur toute la longueur de la série de filets dont le bateau est pourvu, au point où ceux-ci sont reliés l'un à l'autre. Tout étant ainsi disposé le plus soigneusement possible, l'équipage, en arrivant sur les fonds de pêche, peut lancer ou tendre les filets sans ralentir aucunement la marche du bateau. Lorsqu'il est tendu, le filet se trouve plongé à 3 brasses sous la surface de l'eau, ce qui le met à l'abri de tout danger de la part des navires qui passent; les bouées et le liège l'empêchent d'être entraîné plus profondément, 3 brasses étant la distance qui existe entre les bouées et le filet.

Les bouts du filet sont montés comme à l'ordinaire; une légère ligne court tout le long du pied, mais la tête, qui exige plus de solidité à cause de la hauteur du filet, est montée sur une corde de la grosseur d'une ligne à morue de 18 fils de chanvre. Les attaches du câble de tête sont fixées à cette ligne, tandis que du côté du filet, c'est-à-dire